Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 69 (1930)

Heft: 6

Rubrik: Lo vîlhio dèvesâ

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISSANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration : imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

l'Agence de publicité Gust. AMACKER Palud, 3 - LAUSANNE

ABONNEMENT: Suisse, un an Fr. 6.six mois, Fr. 3.50 - Etranger, port en sus

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace. Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

A LA VIGNE ET AU GUILLON

E moût, bondissant du pressoir, a été encavé dans les fûts dont quelques-uns portent un âge tout à fait respectable. L'autre jour, à Cully, en prenant trois verres au guillon, le maître de céans nous montrait un vase mentionné dans le contrat de mariage d'une arrière-grand'mère!... Puis le jeune vin a fermenté, suivi pas à pas, pour ainsi dire, par le vigneron qui en a aussitôt repéré les particularités. On a discuté entre voisins et amis: je vous assure que, jamais, critique de grandes manœuvres, même faite par les colo-nels Sprecher et Audéoud en personne (pour ne parler que des morts), ne fut aussi complète. Petit à petit, le jeune dieu s'est assagi. Tel un adolescent, il a jeté sa gourme, c'est-à-dire s'est clarifié. Il a « pris du corps », ce qui ne signifie point, comme les profanes pourraient le supposer, qu'il ait perdu sa nervosité et soit devenu gras. Car pour le vin comme pour les hommes, une des pires calamités, c'est d'engraisser ; à cette différence, il est vrai, qu'un vin se corrige de ce défaut, tandis que cela est difficile pour les individus... Et, aujourd'hui, mi-janvier, le vin nou-veau se présente comme un beau jeune homme, plein de vigueur, donnant droit aux plus vastes espoirs, et dont la maturité prochaine consacrera l'épanouissement des qualités conférées par trois choses: le labeur du vigneron, le soleil, le terroir.

Nos communes les plus importantes procèdent ces temps à la mise de leurs vins. Auparavant, elles ont ouvert leurs caves à la dégustation. On est venu de loin pour tâter le vin nouveau. Dans la foule, on se montrait, façon de parler, les premiers palais du pays. Assemblée composite : on y voit les grands négociants, dont les noms flamboient tels ceux de dynasties, sur les étiquettes de « bouché ». Nos marchands vaudois commencent, à l'instar de leurs collègues, popriétaires-encaveurs neuchâtelois, à mettre les armoiries de la famille au collet ou sur la panse des bouteilles issues de leurs celliers. Ils ont raison, car cette noblesse en vaut bien d'autres. On voit aussi le restaurateur, le cafetier, où l'on trouve des représentants du sexe « aimable entre tous les sexes » comme disait à une abbye l'orateur chargé de porter le toast aux dames... Or, des gens osent prétendre que la femme ne connaît rien au vin : qu'ils viennent voir nos dames tenancières de cafés analyser, verre en mains, les qualités de tel ou tel parchet!

On voit les gens de la région, les citoyens du vignoble, qui, toute l'année ont peiné, courbés sur les souches, maniant le sécateur et le fossoir, ou circulant avec la boille à sulfater. Ces braves ont connu l'anxiété des nuits d'avril, lorsque le matin, le temps se dégageait et que les jeunes pousses risquaient de « griller ». Ils ont épié l'été, le vilain nuage gris-noir, aux rebords cuivrés, dont la masse recelait la grêle meurtrière. Ah, selon la parole de l'Ecriture, ces braves mangent un pain trempé de leurs sueurs... Il y a aussi, dans ces séances de dégustation, les pique-assiettes, ou, plutôt, pique-guillon, qui n'ont jamais rien acheté, qui n'achèteront jamais rien, bourdons de la ruche. Jadis, cette ruche s'ouvrait libéralement aux frelons; mais l'essaim devenait tel que nos communes, sagement, perçoivent

maintenant une finance, point excessive du reste, en regard des verrées innombrables que vont s'administrer ces chevaliers du gosier.

Sous l'œil bienveillant de Monsieur le syndic de quelques fonctionnaires communaux, la tournée commence, de vase en vase. On reconnaît le vrai dégustateur: il flaire le liquide, à l'air de l'aspirer par les narines, l'attire avec un susurrement que seules de longues années d'expérience donnent, le garde une seconde entre les lèvres et la barrière des dents comme parlait Homère, le mâche en s'imprégnant les papilles, projette le liquide à l'arrière-gorge, l'arrête à la luette puis l'expédie dans l'œsophage sans le fourvoyer dans le « trou du dimanche ». Car, dans le canton de Vaud, quand on déguste un bon vin, on ne le recrache pas.

Des conciliabules s'échangent. Les gens qui n'y connaissent rien sont priés de ne pas s'en mêler, s'il vous plaît, tout comme quand on joue au * * *

Deux jours après, on se retrouve en séance de mise, à l'Hôtel de Ville, toujours sous l'œil de M. le syndic encore plus engageant. A ses côtés, debout, dominant cette auguste assemblée, l'huis-sier de la ville, auquel est confiée la tâche délicate de prononcer les criées. Tâche délicate, oui, car il convient de mener les choses rondement, avec une autorité tempérée de bonhomie, stimuler les surenchères, discerner, dans la masse, les amateurs hésitants, exercer une amicale suggestion muette, surprendre au vol la moindre indication qui se traduira par une hausse. Nos com-munes possèdent à cet égard des huissiers qui sont des merveilles : le chef-lieu du canton, par exemple.

Penché sur ses registres à souche, M. le boursier communal enregistre avec satisfaction les enchères. Les preneurs s'avancent et paraphent leurs engagements, accompagnés de leurs cautions, quand la vente n'a pas lieu au comptant. M. le syndic sourit de plus en plus : tout va bien. Et, si la mise a décidément marché, M. le syndic invitera les acheteurs à partager le verre de l'amitié dans les caves de la ville, où l'on épiloguera sur les événements de la journée, où l'on félici-tera tel adjudicataire qui, pour la trente-cinquième fois, achète les vins de la ville et où le père Chevalley, vigneron de la commune, comme le furent déjà ses ancêtres et comme ses fils le seénumérera avec sa mémoire d'ange, sans défaillance, la caractéristique de tous les crus qui se sont succédé depuis soixante ans dans les caves de la ville.



LO CRETCHAO

O père Lolo, comm'on lâi desâi, n'avâi jamais z'u étâ à Losena, io l'avâi ion de sé valets avocat, mariâ avoué 'na retsè damuzalla. Ci valet l'invitè à l'allâ vère et ma fâi, lo pére Lolo sè décidâ à partî. L'arrevè on bocon ébaubî là la tserraîre de Bourg îô restâvè

l'avocat. L'eintrè. Ma fâi, c'ein étâi rudo biau que dédein; mâ lo païsan risqua dautrei iâdzo de sè fotre lè quatre fè ein l'ai avoué sè solâ ferrâ et n'ousâvè pas pi mettr'on pî dévant l'autro... Et la serveintâ rizâi dè lo vère...

Quand vint l'hâora de sepâ, lo pére Lolo sè regâlè dè tôt cein (qu'on apportè su la tràbllia. Ne lessivè rein dè z'asperges, dè ravonnets et molhîve son pan dans lè z'hîtres tot coumeint dein lè z'âo à la coque!

Quand on fut âo câfé, on lè fâ passâ âo salon. Adan, Lolo sè met à sè verî et reverî su sa chôla,

à tatâ sa catsetta, à vouaîtî de ti lè côtés.

— Que vâo-ton ? lâi dèmandè son valet l'avocat... Bin su que t'a einvia de bourrâ ta pipa ? Eh! ne faut pas te gênâ... tè faut fere quemin tsi no, à Villars-lo-Crêt.

Lo païsan, tot benâise, se met à torailhî et... à cratchi tot bounameint per que bas. Adon, la serveinta, que lo guegnîve, apporte on gale cretchâo iô l'avâi met de la pudra blliantse et que seintâi rudo bon - et met lo crètcâo su lo plliantsî à drâite dè la chôla, iô cratchîvè lo pére Lolo. Noutron coo sè peinsâ: « Ne tè faut pas allâ eimbardoflià cllia galéze quiéce!» et sè met à cra-tchî à gautse, dè l'autro côté de sa chôla. Vaitcé la serveinta que sè dépatsè de betâ lo crètchâo à gautse assebin! Que falliâi-te fére? Lo pére Lolo l'einvouïe sè cratchérî ein an! Et la damuzalla met lo crètchâo ein an !...

Adon, lo païsan, tot eimbêtâ, fâ à son valet: Acutâ, tè faut dere à ta serveintâ dè repreindre son plliat : maîfio que to pè on coup, sein lo volià; m'en vu cratchi dedein. Cein ne vão pas manguâ! Sami.

MEDECIN OU VETERINAIRE

E qui le prouve, c'est que ce qui a trait aux vétérinaires me rappelle un mot répliqué au prince de Riemand aux vétérinaires me rappelle un mot répliqué au prince de Bismarck, quand il était encore au pouvoir, et qui le mit dans une colère susceptible de donner, à un point de vue

intime pourtant, la mesure de son immense or-

Plus ou moins malade, le prince fait un jour appeler un médecin, et non des moins réputés.

L'émule d'Hippocrate s'enquiert des causes apparentes ou possibles du malaise subit qui vient de frapper le chancelier de l'Empire, qu'il interroge sur certains détails physiologiques.

- Je n'aime pas qu'on me questionne, finit par répondre Bismarck agacé.

— En ce cas, prince, il ne fallait pas m'envoyer chercher: un vétérinaire eût suffi.

Qu'est-ce à dire?

Dame! les vétérinaires soignent leurs malades sans les interroger.

Le prince, cette fois violemment irrité, regarda son interfecuteur d'un ceil qui eût intimidé des souverains. Le médecin allait se retirer sans ajouter un mot. Bismarck le retint. Sa colère venait de tomber.

Allons, interrogez-moi ; je me laisserai soigner par vous ; mais c'est égal, vous êtes un grossier personnage.

Chacun son rôle. — Le savant Budé travaillait dans son cabinet; un domestique tout essoufflé vint ini dire que le feu était à la maison.
— Allez le dire à ma femme, répondit-il, je ne me mêle pas des affaires du ménage.